

La Gazette

de Noyant d'Allier



Journal municipal trimestriel

- Nouvelle édition -

octobre 2012

N°19

Sommaire:

P. 1	Édito - MARPA
P. 2	Conseil des Sages Numérotation
P. 3	Travaux
P. 4/5	C'est déjà du passé
P. 6	SICTOM
P. 7	Centre de loisirs
P. 8	Agenda

Durant ces mois d'été, notre commune a été particulièrement animée.

- **du 7 au 18 juillet** : chantier des jeunes internationaux(9 participants pour 5 nationalités différentes). Ce groupe dynamique et très sympathique a restauré 2 wagons ambulance au musée de la mine et a continué le travail entrepris l'année précédente: la restauration du mobilier ancien d'une classe.

du 8 au 22 juillet : camp organisé par l'association "LES COLIS DE LA VIE"(93) auquel ont participé 47 enfants de 6 à 12 ans de 7 pays différents...

Quelle belle leçon d'amour, d'amitié et de tolérance nous ont-ils laissée !

Bravo à tous ces jeunes, aux encadrants, aux organisateurs mais aussi à tous les NOYANTAIS qui ont contribué à la réussite de ce rassemblement.

Baucoup d'émotions ont été ressenties de part et d'autre au moment du départ.

Tous ces échanges sont un moyen de nous



Le mot du Maire

ouvrir encore plus sur les autres; ce qui a fait écrire à la presse régionale que NOYANT est la " Capitale du Monde " !....

Vous êtes déjà nombreux à nous inviter à poursuivre cette démarche.

- **du 6 au 10 août** : le centre social de Souvigny a encadré un camp artistique sur notre commune; 16 adolescents y ont participé et ont terminé leur séjour par un spectacle offert gratuitement à la salle des fêtes. Merci à ce groupe et aux animatrices pour leur gentillesse.

- le centre social 1,2,3 bocage du Montet a séjourné à 2 reprises sur notre territoire avec des enfants et ados.

- au cours de cette saison; les associations locales ont été particulièrement actives (voir reportage dans cette gazette).

-compte tenu d'une météo capricieuse, le mois de juillet enregistre une fréquentation touristique moyenne. En août, avec l'arrivée du soleil, les visiteurs ont été très nombreux sur les différents sites.

Un grand MERCI à tous ceux qui œuvrent pour faire vivre notre village.

Michel Lafay

Plus d'infos locales sur noyantdallier.fr

OUVERTURE PROCHAINE DE LA MARPA

Les travaux de construction de la MARPA se terminent.



Au cours de cet été, l'entreprise GFC s'est vu remettre le label "drapeau bleu" pour le bon déroulement du chantier qui répond aux normes environnementales les plus strictes.

Les travaux d'aménagement extérieurs (accès, parking) vont pouvoir débuter dans la foulée. Actuellement, nous procédons au recrutement du personnel en vue d'une

ouverture au 1/12/2012.

Plusieurs personnes ont déjà pris des contacts en vue d'une inscription.

Pour rappel :

cette structure peut accueillir 24 résidents au sein de 22 studios T1 et 1 T2 où chaque locataire vit comme chez "soi" tout en ayant la sécurité d'une présence 24/24H avec la possibilité de préparer ses repas dans son appartement équipé d'une kitchenette ou de les prendre en commun.

Cet établissement est avant tout un lieu de VIE familial ouvert sur l'extérieur où chaque personne progresse selon son grès et à son rythme.

Toutes les personnes intéressées pour une inscription doivent prendre contact avec la mairie.

Tél: 04/70/47/21/14



MESSAGE IMPORTANT

POUR LES ENFANTS

Venez fêter Halloween le vendredi 26 octobre 2012.

Rendez-vous à partir de 18H00 déguisés et accompagnés d'un adulte, place de l'église de Noyant.

Merci aux habitants du bourg et des corons de préparer des friandises et des bonbons pour les enfants

qui viendront frapper à votre porte sinon..... "ATTENTION AU COUP DE BATON".

LA MONTAGNE

Denis Pétillot devient le nouveau correspondant local du quotidien « La Montagne ».



Il remplace Nicole Bogacz qui ne souhaitait pas poursuivre cette mission et que nous remercions pour son engagement.

Relais Bibliothèque

Permanences à la Mairie de 15h30 à 17h30 les vendredis :

- 5 et 19 octobre
- 9 et 23 novembre
- 7 et 21 décembre



Fiche « infos secours »

Une fiche médicale personnelle est rangée à l'intérieur du réfrigérateur de la personne et signalée par un autocollant apposé sur la porte. Grâce à ce visuel, les secours (SAMU, Pompiers) appelés en cas de malaise ou d'accident sauront que des renseignements vitaux sont à leur disposition pour l'aide au patient .

(cf. Gazette n° 16 d'octobre 2011).



Les « Sages » ont distribué courant juin, le matériel de la « Fiche Infos Secours » à tous les habitants de plus de 60 ans qui en bénéficient gratuitement.

Un grand merci à la population pour le très bon accueil qui leur a été réservé.

Quelques personnes, absentes de Noyant ces dernières semaines, n'ont pas pu recevoir leur fiche. Il peuvent la récupérer en Mairie dès leur retour.

Les autres Noyantais peuvent acheter le kit en Mairie pour 5€.



Renouvellement partiel du Conseil des Sages

Deux places se sont libérées cette année au sein du Conseil des Sages.

Conformément aux statuts qui gèrent cette instance, un appel à candidature est donc lancé jusqu'au 1^{er} décembre.

Les candidatures doivent parvenir en Mairie dans les délais sur papier libre.

Les personnes intéressées doivent avoir plus de 65 ans et être inscrites sur la liste électorale de Noyant.

Si le nombre de volontaires est supérieur aux postes libérés, un tirage au sort sera effectué en public, le jour de la cérémonie des vœux, comme le prévoit le texte.

Guy Dauchat, Adjoint en charge de la démocratie locale

Numérotation des immeubles

Route de Châtillon et chemin de la Croix Louis

Afin de faciliter la localisation des habitations une numérotation sera mise en place sur ces voies afin de faciliter le travail des urgences (médecins, pompiers, SAMU) des livraisons et des services publics (La Poste, ErDF, France Télécom,...).

La commune informera les personnes concernées et prendra en charge la fourniture et la pose des plaques de numérotation.

Frédéric FUSIL
Conseiller Municipal
Délégué aux Affaires Générales



Avancement des travaux

Mairie : après avoir remplacé les huisseries, isolé et refait les bureaux de Monsieur le Maire et de la bibliothèque en 2011, les services techniques ont peint le secrétariat, le hall d'entrée et le local informatique, terminant ainsi la rénovation du RDC.



Salle des fêtes : pour améliorer les conditions d'accueil au 1^{er} étage, notamment lors de chantiers jeunes, la commune a créé un bloc sanitaire constitué de 4 douches et 1 WC. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques. Par la même occasion la commune a fait installer une liaison internet à chaque niveau de la salle des fêtes.



Logement 3 rue des rues : Dans le cadre de la rénovation du logement, des entreprises locales ont remplacé les huisseries, les chéneaux et effectué des reprises de maçonnerie. Les services techniques ont aménagé le 1^{er} étage. Les travaux vont se poursuivre en octobre pour isoler, cloisonner le RDC, poser un escalier et réaliser les travaux de plomberie et de finitions.

Travaux de Voirie : après avoir effectué des purges un enduit bicouche sera réalisé sur des



secteurs des chemins de Chaumont, Montquin et Valtanges. L'entreprise interviendra en septembre.

Borne camping-car : La communauté de commune Bocage Sud a posé plusieurs bornes sur son territoire en 2012, notamment à Noyant. La commune fournit les arrivées d'eau et électricité et le point de rejet des eaux usées. Moyennant une somme de 2 euros les camping-caristes pourront obtenir 1 heure d'électricité ou 100 litres d'eau et effectuer les vidanges sanitaires.



Conduite d'eau : le SIVOM rive gauche Allier a remplacé la conduite d'eau entre la place du marché et Châtillon, terminant ainsi le chantier commencé en 2011 depuis les corons jusqu'au bourg.

Enfouissement des réseaux : Le SDE03 réalise actuellement l'enfouissement des lignes électriques depuis l'entrée du bourg route de Châtillon jusqu'à la hauteur de la MARPA route de Moulins, nécessitant ainsi la pose de nouveaux lampadaires. Par la suite le SDE03 remplacera toute les lanternes des lampadaires de la commune dans le cadre des économies d'énergies et le remplacement des anciennes ampoules qui seront interdites en 2015 (Grenelle 2 de l'environnement).

*Yves PETIOT
Adjoint au Maire*



Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Guy Dauchat (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marie Soubrier et Frédéric Fusil (Adjoints) sur rendez-vous.



Réorganisation partielle au conseil municipal

Thi Huyn doit s'éloigner quelques temps de Noyant pour suivre son mari qui vient d'avoir une mutation professionnelle.

Elle démissionne de son poste d'adjoint au Maire tout en souhaitant rester membre du conseil municipal.

Frédéric Fusil, précédemment Conseiller Délégué, devient 4^{ème} Adjoint au Maire de Noyant (travaux et affaires générales).

Yves Petiot, 1^{er} Adjoint, reprend le dossier des finances et celui des affaires scolaires.

Prochaine Gazette

Le numéro 20 de la gazette paraîtra fin décembre.

La date limite du dépôt des articles est fixée au samedi 1^{er} décembre 2012.



C'EST DEJA

FESTIVAL CLASSIQUE en BOCAGE

Après un concert d'ouverture en forme de balade au XVII e siècle, à Gipy, le festival Classique en bocage s'est poursuivi samedi 7 juillet par un concert Bach, à l'église Saint-Martin de Noyant avec l'ensemble à cordes Sylf.



Soirée du 13 Juillet

Malgré une météo exécrable, les membres du comité des fêtes n'ont pas perdu courage et ont assuré le barbecue avec humour, l'ambiance de la sono a fait danser un public fidèle, sans oublier le défilé de lampions très attendu par les enfants et le feu d'artifice offert par la commune.



Exposition Arts Mêlés

Le public a pu découvrir environ 200 œuvres, présentées par 70 artistes, dans la chambre chaude de la Mine.

Cette exposition a été visitée par 700 personnes qui ont loué la qualité des œuvres en progression constante.

Exposition guerre d'Indochine

L'Association nationale des anciens combattants et amis de l'Indochine (Anai) a présenté tout le mois d'août une exposition sur la guerre d'Indochine dans les locaux de l'ancienne école maternelle.



DU PASSE...

FÊTE DE LA COMPASSION

Comme chaque année, la Pagode de Noyant d'Allier a accueilli plusieurs centaines de fidèles pour la fête de la Compassion, cérémonie la plus importante du bouddhisme.



Brocante du Comité des Fêtes

Beau succès avec un nombre croissant d'exposants qui a fait de la place du village le repère des chineurs et des passionnés de voitures anciennes représentés par "les vieilles soupapes de Chantelle" qui ont animé les rues tout au long de cette journée et profité de Noyant en fête !!

Deuxième Broc'Art de Villages Vivants

Dans ce vide grenier d'artistes, unique dans la région, les exposants proposaient des tableaux, du matériel artistique, des esquisses, des créations artisanales, des instruments de musiques, partitions et CD.

Le groupe "Sempiere Tango" a offert une démonstration de tango très appréciée, certains spectateurs exprimant même le souhait qu'une telle activité soit proposée sur Noyant (voir p.8).



Lauréates « Arts Mêlés »

Brigitte Charles a remporté le prix du public, Marie Nicole Guillaneuf le prix de la Municipalité et Annie Wastable celui décerné par Villages Vivants, association organisatrice.

Marché à la ferme

Belle réussite pour la seconde édition du marché à la ferme organisé par Séverine et Guillaume Potier à la ferme de Villars.



Collecte des ordures... Comment ça marche ?



Pourquoi les collectes sont-elles différentes entre le bourg et la campagne ? Comment le SICTOM calcule-t-il la redevance ? Pourquoi je ne paie pas forcément comme mon voisin ?

Dans ce journal et le suivant, des éléments de réponses fournis par le SICTOM vont être publiés afin d'éclairer nos concitoyens.

La réunion publique de février portera en partie sur ce sujet

Tous les habitants des communes adhérentes au SNA payent le service de collecte et de traitement des déchets ménagers à travers la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Qu'est ce que la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ?

C'est un impôt payé par les habitants pour financer la collecte et le traitement des ordures ménagères. Le montant de la TEOM est calculé sur la base du foncier bâti, c'est-à-dire de la valeur locative de chaque propriété.

Comment se calcule-t-elle ?

1ère étape - Le SICTOM Nord Allier détermine le coût annuel pour l'élimination des déchets de chaque commune et vote à partir des éléments fournis par les services des impôts, en liaison avec le cadastre, le taux qui figurera sur l'avis d'impôt foncier.

2ème étape - Les services des impôts appliquent ensuite ce taux à la valeur du foncier bâti pour obtenir le montant à payer par chaque foyer.

3ème étape - Les services des impôts perçoivent la TEOM par le biais de la taxe foncière.

Toutefois, les propriétaires ne sont pas les seuls à être assujettis à la TEOM puisqu'ils peuvent répercuter cet impôt sur le locataire.

Nous produisons de plus en plus de déchets :

Les déchets collectés en kg/an/habitant :

	323	kg/hab./an	en	1991
	482	kg/hab./an	en	2000
	528	kg/hab./an	en	2011

Les coûts d'enfouissement augmentent (normes d'enfouissement à respecter, TGAP, mise aux normes du site, traitement...).

Pour maîtriser au mieux ces coûts de gestion, le SICTOM Nord Allier a mis en place des collectes sélectives :

- ⇒ les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables (verre, papiers, cartons et briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques)
- ⇒ la collecte sélective du verre,

Mieux on trie et moins la facture du service augmente vite !

Les recettes perçues grâce au tri, sont proportionnelles à la quantité et à la qualité des emballages triés et viennent en déduction des coûts de collecte.

Merci à tous les habitants trieurs qui participent activement à cette maîtrise des coûts !

Collecte individuelle (1 à 2 fois par semaine)



Les coûts ne sont pas les mêmes suivant que la collecte se fait au « porte à porte » comme dans le bourg ou avec des containers comme c'est le cas à la campagne, la collecte individuelle étant évidemment plus onéreuse. De même, le coût augmente avec la fréquence de prélèvement (une fois par mois, par semaine, deux fois par semaine,...).

Collecte collective (1 à 4 fois par mois)



Un été ouvert à la jeunesse et à toutes les cultures !

Venus de Corée, d'Espagne, d'Allemagne, de Turquie,... les jeunes du chantier international ont travaillé à la mine ainsi que sur la réfection du mobilier scolaire.

Ils ont côtoyé une cinquantaine d'enfants de différents pays (Sénégal, Madagascar, Haïti, Liban, Allemagne, France,...) encadrés par l'association humanitaire "Les colis de la vie".

Plusieurs camps itinérants de jeunes ont également fait halte à Noyant (Centre Social Souvigny, 1, 2, 3 Bocage,...).



AU CENTRE DE LOISIRS DE NOYANT : UN ÉTÉ QUI CARTONNE !!!

Le Centre de Loisirs Jacques Taque, ouvert du 9 juillet au 17 août, a tenu toutes ses promesses en proposant un séjour remarquable pour la plus grande joie de 150 à 170 enfants inscrits chaque semaine !

De la découverte des cultures du Monde, en passant par le Moyen-Age, ou encore en marchant sur les traces des dinosaures, petits et grands ont pu s'évader et faire le plein de découvertes et de sensations avec des ateliers créatifs (fabrication d'une commode japonaise, château magnétique, porte-encens indien, étui à portable, mobile dinosaure...), en pratiquant des sports (baby-foot à taille humaine, escrime, golf; tchouckball, speed-ball, trampo-élastiques...) et en participant à de nombreuses sorties (Le Pal, le château de Muro, le village de Farges, Paléopolis...).

Pour clôturer les vacances, l'équipe d'animation et de direction composée de Danielle Bourgeois, Isabelle Auberger et Caroline Drab, a mis en place la semaine "entre dédales et mystères" qui a donné du fil à retordre à plus d'un ! Au programme une enquête policière à résoudre dans un appartement reconstitué autour d'un personnage haut en couleur, Josie Laparlotte, interprétée brillamment par Isabelle, qui a su brouiller les pistes et tenir en haleine les enquêteurs en lutte courte.... Une grande fête avec jeux d'eau à profusion ainsi qu'une journée à Diverty'Parc où les enfants ont pu se défouler sur de nombreuses structures géantes, crapahuter dans des parcours d'accrobranche, se perdre dans des labyrinthes et découvrir une multitude de jeux traditionnels et insolites.

Un grand merci à tous ceux qui font du Centre de Loisirs une valeur sûre en matière de divertissements : **les enfants** qui ont fréquenté assidûment le centre, **les parents** pour leur confiance et pour leurs encouragements, **Isabelle Auberger**, Directrice adjointe et **Danielle Bourgeois**, animatrice, pour leur aide précieuse et soutien indéfectible, et bien évidemment, **la Municipalité de Noyant** qui a mis les moyens nécessaires à la réalisation de ces vacances.

Caroline DRAB Directrice du CLSH

L'association Villages Vivants organise une balade curieuse, aux alentours de Noyant, à la découverte des plantes qui guérissent où qui se mangent avec l'éclairage avisée de Françoise Piegay, animatrice de l'association "Secrets de plantes" (durée 2h à 2h30).

La participation est libre et gratuite.

Le pot d'accueil et la collation sont offerts.

Rendez-vous dimanche 30 septembre à 9h

sur le parking de la salle des fêtes

contact : villages.vivants@gmail.com - 04 70 47 27 66



30 septembre :

- « Balade curieuse » à la découverte des plantes (Villages Vivants)

14 octobre :

- Repas du CCAS

16 novembre :

Assemblée Générale Villages Vivants

17 novembre :

- Dîner dansant avec la « Bande à Bardet » (Comité des fêtes)

2 décembre :

- Téléthon

Atelier Villages Vivants

- Arts Mêlés mardis 14H30 Salle des Fêtes

Encore plus d'infos locales sur
www.noyantdallier.fr

Prochaine Gazette

Le numéro 20 de la gazette paraîtra fin décembre. La date limite du dépôt des articles est fixée au samedi 1er décembre 2012.



DINER DANSANT

Samedi

17 novembre

Avec la « BANDE A BARDET »

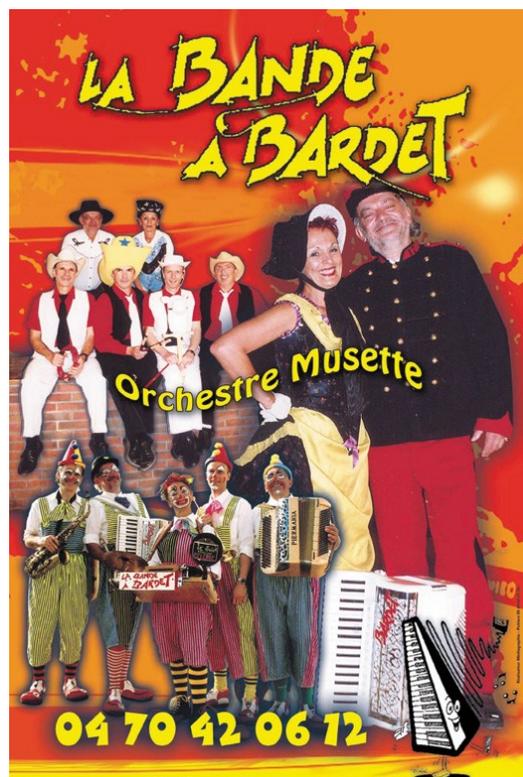
Fort du succès de l'an passé le Comité des Fêtes invite de nouveau le groupe musette « La Bande à Bardet » à Noyant pour un dîner dansant.

Uniquement sur réservation.

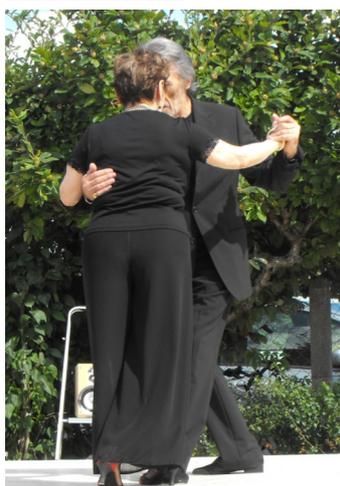
Renseignement auprès des membres du Comité

Bals, thés dansants, spectacles, animations de rues, enregistrements de CD et DVD ont largement contribué à la renommée de la Bande à Bardet... Leur volonté est de simplement faire danser le public, en respectant ses goûts mais aussi les leurs et en perpétuant cette tradition de lier l'accordéon à la fête populaire...

(www.bandeabardet.fr/)



Des cours de tango argentin à Noyant ?



Suite à la démonstration de tango durant la Broc'Art de « Villages Vivants », plusieurs spectateurs ont souhaité l'implantation d'un atelier de tango à Noyant.

L'association SIEMPRE TANGO, domiciliée à Avermes, propose des cours de tango argentin. Ils sont prêts à intervenir gratuitement sur Noyant soit en partenariat avec une association noyantaise, soit par adhésion (la cotisation annuelle à SIEMPRE TANGO est de 40 €, avec un droit d'entrée de 10 € pour les nouveaux adhérents).

Une condition est néanmoins nécessaire :
huit à dix participants minimum

Les personnes intéressées peuvent contacter un membre de l'association Villages Vivants :

04 70 47 27 66 ou villages.vivants@gmail.com